

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		

L'an deux mille vingt deux

Le 4 juillet

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 23 juin 2022

Date d'affichage 24 juin 2022

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 25

Votants 32

Étaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Nadège GRUDÉ, Etienne DOREY, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Jacqueline BAZILLE, Nicolle ANTHORE, Lino ISMAËL, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Aurélie TRAORE, Allan BERTU et Camille CHOUQUET formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Françoise DUPARC, Jean-Pierre BOUILLON, Justine PREVEL-LAVERGNE, Geoffrey BRILLAUD, Sylvain JOBEY, Nadia DAMART et Jean-Claude ESTIENNE avaient respectivement donné pouvoir à : Martine LHERMENIER, Clément HUYGHE, Elodie CAPLIER, Michel PATARD-LEGENDRE, Mohamed MAÂCHE, Nadège GRUDÉ et Allan BERTU.

Absents excusés : Françoise DUPARC, Jean-Pierre BOUILLON, Justine PREVEL-LAVERGNE, Geoffrey BRILLAUD, Sylvain JOBEY, Nadia DAMART, Marc DURAN et Jean-Claude ESTIENNE.

Secrétaire de séance : Aurélie TRAORE et Mohamed MAÂCHE.

N° 2022-074 – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE RABELAIS

L'association des anciens élèves, professeurs, personnels du lycée des métiers François Rabelais Normandie a pour vocation de perpétuer les liens entre les élèves, étudiants, professeurs et personnels du lycée initiés par les étudiants lors de leurs formations.

Les projets de cette association sont de faire perdurer la relation entre les anciens élèves et ceux qui le deviendront par certaines actions comme le parrainage de promotions, la réalisation de master class, l'insertion professionnelle des « nouveaux anciens » grâce au réseau des anciens élèves, la participation à certaines actions en faveur des jeunes du lycée, la réalisation de soirées pour les anciens élèves afin de continuer à garder le contact.

Dans ce contexte, il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association des anciens élèves du lycée Rabelais, d'un montant de 300 €.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis de la commission « Culture, Animation du territoire, Participation citoyenne et Coopération décentralisée » réunie le 27 juin 2022 ;

CONSIDERANT le partenariat entre la Ville d'IFS et l'association des anciens élèves du lycée Rabelais, notamment sur les actions favorisant le lien entre les professeurs, personnels et anciens élèves (master class, parrainage de promotions, organisation de soirées, ...);

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

ATTRIBUE une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association des anciens élèves du lycée Rabelais.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 4 juillet 2022

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENBRE



Rendue exécutoire le : 6/07/2022

Affichée le : 11/07/2022

Acte à classer

2022-074

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-07-06T15-19-59.00 (MI238596173)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20220706-2022-074-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))Objet de l'acte : Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association
des anciens élèves du lycée Rabelais

Date de décision : 06/07/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.2. Attribuées aux associationsActe : [2022-074.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 06/07/22 à 15:19

Par [LELONG EMILIE](#)

Transmis

Date 06/07/22 à 15:19

Par [LELONG EMILIE](#)

Accusé de réception

Date 06/07/22 à 15:25